

# UN ENFANT... UN ECRAN

## De 9 à 12 ans

30

30 minutes par session maximum



Jeux vidéo : privilégier les jeux à plusieurs



En autonomie

L'ÂGE D'AUTONOMIE

Ecran interactif pour contribuer au développement



Télévision autorisée avec des programmes adaptés

## De 6 à 9 ans

30

30 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



En autonomie mais avec un adulte à proximité



Jeux vidéos usage modéré

Télévision autorisée sans images de violence



Ecran interactif pour : développer son intelligence, se concentrer, créer, prendre des initiatives et résoudre des tâches compliquées



## De 3 à 6 ans

20

20 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



Avec un adulte



Jeux vidéos à petite dose

Télévision déconseillée



Ecran interactif pour : développer ses sens

## Avant 3 ans

10

10 minutes par session maximum

Privilégier les écrans interactifs (tablettes)



Avec un adulte

Télévision déconseillée



Ecran interactif pour : développer ses sens

● Attention ! Ces règles sont indicatives. Elles donnent une ligne de direction aux parents et adultes qui encadrent l'enfant. Il reste néanmoins de la responsabilité de chacun de les adapter en fonction du degré de maturité de l'enfant.